



TOUTES LES NOTES « QUINZO » SONT DISPONIBLES SUR WWW.FNEC.FR, DANS LA RUBRIQUE « ACTUALITE/NOTE QUINZO »

20 FEVRIER : GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INDEMNISATION FMSE

Suite à la réunion du 7 février dernier (voir note quinzo précédente), la section ruminants a souhaité mettre en place un groupe de travail technique afin de revoir la procédure d'indemnisation des élevages pour des coûts et pertes liées aux mesures de blocage. La mission de ce groupe est de proposer une méthode de calcul permettant d'harmoniser les méthodes de calcul pour l'ensemble des maladies réglementées.

Cette 1^{ère} réunion a permis de présenter les méthodes d'évaluation des coûts de blocage utilisées par la section Ruminants dans le calcul des indemnités dans le cadre des programmes FCO et tuberculose. Il a également permis de traiter quelques cas particulier.

21 FEVRIER : REUNION PROGRAMME « LAIT DANS LES ÉCOLES »

Les nouveaux règlements relatifs aux programmes scolaires "lait" et "fruits" ont été publiés en tout début d'année par la Commission européenne. Ce nouveau cadre réglementaire fusionne les deux anciens programmes "un fruit pour la récré" et "lait à l'école" et sera applicable à partir de la rentrée 2017.

La France doit transmettre sa stratégie nationale à la Commission européenne en août 2017. Cette réunion avait donc pour objectif de présenter les évolutions réglementaires et d'échanger sur les orientations à donner. Nous avons confirmé notre intérêt à ce que les produits à base de lait de chèvre et les produits laitiers fermiers (vache, chèvre ou brebis) soient éligibles dans le cadre de ce programme.

DU 25 FEVRIER AU 5 MARS : SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Comme l'an dernier, la filière caprine était présente au Salon de l'Agriculture pour y faire la promotion de la filière et de ses produits sous la bannière France Terre de Lait grâce à son stand « Les fromages de chèvre », mis en place et financé par l'ANICAP.

La FNEC a été très active pendant la semaine du salon de l'agriculture avec la coordination des éleveurs caprins qui sont venus témoigner de leur métier à tour de rôle assurant une permanence continue sur le stand.

Notre espace a accueilli un grand nombre de visiteurs durant les 9 jours, et la FNEC a pu rencontrer de nombreux responsables politiques en les sensibilisant aux enjeux de la filière



Rencontres avec les politiques



caprine. Des rencontres d'intérêt pour la filière caprine (responsables d'enseignes de la grande distribution notamment) ont également eu lieu au cours du salon.

La FNEC a notamment rencontré François Hollande, Stéphane Le Foll, Bernard Cazeneuve, Ségolène Royal, Emmanuel Macron et Jean Lassalle.

Retrouvez plus de détails dans notre article dédié en ligne sur notre site : bit.ly/BilanSIA2017

Destinataires : CA FNEC, FNPL, FNSEA, JA, APCA, Institut de l'élevage, ANICAP, Interbev, ODG Caprines, CNAOL, Fromagers de France, techniciens fermiers. Structures caprines départementales et régionales (animateurs et présidents)

Note Quinzo

Semaines 8-9

Du 20 fév. au 5 mars 2017

LANCEMENT DE #DEVENIR ELEVEUR

Le Salon de l'Agriculture a été l'occasion également pour la FNEC de participer au lancement de la [plateforme #DevenirEleveur](https://www.devenir-eleveur.com), aboutissement d'un projet de la CNE (Confédération nationale de l'élevage).



Angélique, éleveuse caprine dans les Hautes-Pyrénées fait partie des éleveurs qui partagent leur quotidien en ligne.

#DevenirEleveur est aussi présent sur [Facebook](https://www.facebook.com/devenir-eleveur) et [Twitter](https://twitter.com/devenir-eleveur).

CONTACTEZ NOUS

Sophie Espinosa, directrice
[sespinosa@fnec.fr](mailto:sespinoso@fnec.fr) - 01 49 70 71 96

Estelle Boullu, chargée de mission
eboullu@fnec.fr - 01 49 70 74 33

FNEC
Fédération Nationale
des Éleveurs de Chèvres

42, Rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09
Tél : 01 49 70 71 07 - Fax : 01 42 80 63 80

E-mail : [sespinosa@fnec.fr](mailto:sespinoso@fnec.fr)
Site internet : www.fnec.fr

Régie par la loi de 1884 - Siret 33451753900022-APE 9411Z